

République et Canton
DE NEUCHÂTEL



CONSEIL D'ETAT

Confidentielle

par Coradeltin
6 Oct. 1871. M. J. M.

Neuchâtel, le 5 octobre 1871

Monsieur le Président de la Confédération,
à Berne

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre confidentielle du 2 et., concernant les prétendues manifestations de "royalistes" neuchâtelais, en faveur des Prussiens, à Pontarlier. M. Eugène Borel, Conseiller d'Etat, s'est rendu hier à Pontarlier, sans caractère officiel, afin d'obtenir personnellement des renseignements exacts et précis, et il se rendra demain à Berne pour vous en rendre un compte détaillé.

Mais je suis heureux de pouvoir dès à présent, et sans attendre son retour, vous rassurer complètement, Monsieur le Président, sur la portée des faits dont les journaux ont parlé.

Le jour du jeûne fédéral, les établissements publics étant fermés, beaucoup d'habitants de notre canton, surtout ceux qui résident près de la frontière, ont l'habitude d'aller se promener sur territoire français; ceux des Montagnes vont à Morteau, et ceux du Val-de-Travers à Pontarlier. Cette année-ci, la présence de troupes allemandes dans cette dernière ville, y attirera un beaucoup plus grand



nombre de promeneurs, désireux de profiter de cette occasion unique de voir de près des troupes dont on avait tant parlé depuis un an. Le bruit qui se répandit qu'il devait y avoir une revue et de grandes manœuvres militaires, y attira encore les deux jours suivants, un grand nombre de curieux, non seulement des Verrières, mais de tout le Val-de-Travers et même d'autres parties du canton. Mais on peut hardiment affirmer que le mobile unique qui attirait tout ce monde à Bortallier, c'était la curiosité; que ces curieux, à très peu d'exception près, étaient d'excellents républicains, et qu'il n'y a rien eu, absolument rien, qui pût ressembler à une manifestation.

Mais la population française a pu être froissée de voir des Suisses venir contempler l'armée allemande, et plus encore de voir les Suisses connaissant la langue allemande s'entretenir avec des militaires prussiens et leur adresser des questions auxquelles ces soldats répondaient, heureux de trouver des étrangers à qui ils pussent parler. Les Français auraient voulu que les Suisses regardassent les Allemands avec la même froideur hostile avec laquelle ils les regardent eux-mêmes.

On peut reprocher, sous ce rapport, à quelques individus isolés, de n'avoir pas observé toute la réserve qu'ils auraient dû s'imposer pour ne pas froisser la susceptibilité assez légitime de la population française; ainsi quelques uns ont porté à boire à des soldats prussiens et quelques demoiselles, dit-on, leur ont offert des cigares. Mais ces faits isolés et sans importance, n'ont eu pour résultat que de faire rire aux

dépens de leurs auteurs. Pour mieux les tourner en ridicule, un plaisant du Val-de-Travers a imaginé d'insérer dans une feuille d'avis (Courrier du Val-de-Travers, N°38) un communiqué qui remerciait, au nom des soldats prussiens, leurs "loyaux et fidèles compatriotes du Verrières et des Boyards" qui s'étaient allés les voir. Cette pièce apocryphe, qui a beaucoup amusé les lecteurs du Courrier, a été prise au sérieux par quelques journaux qui l'ont reproduite comme authentique.

Dans nos populations, où chacun sait comment les choses se sont passées, personne ne s'en est préoccupé. Notre Grand Conseil, qui a été réuni les trois premiers jours de cette semaine, n'a vu se produire dans son sein aucune interpellation, ni aucune allusion à ces faits.

En terminant, Monsieur le Président, je puis vous affirmer, comme nous avons déjà été dans le cas de le faire dans une précédente occasion, que tous les Neuchâtelois sont maintenant attachés de cœur à nos institutions. Les désastres de la guerre Franco-Allemande, dont ils ont pu voir de près les tristes résultats, leur ont fait sentir et apprécier le bonheur d'être Suisses et républicains, et il n'en est pas un qui ne rende grâce à Dieu de ce que notre position actuelle nous ait préservés des horreurs de la guerre.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Président du Conseil d'Etat

George Guillaume

Annexes: 4 journaux neuchâtelois
contenant des articles sur le sujet.